



La Francophonie et le développement durable : Innovations et bonnes pratiques

Thierry Bidon

Pädagogische Hochschule Karlsruhe, Allemagne

Thierry.Bidon@ph-karlsruhe.de

<https://orcid.org/0000-0002-1227-6691>

Reçu le 13-05-2024 / Évalué le 10-06-2024 / Accepté le 08-07-2024

Résumé

La solidarité, principe fondateur de la Francophonie, guide son action de coopération pour le développement durable. Communiquer autour et sur les atouts des acteurs francophones dans le domaine du développement durable représente un des axes majeurs d'intervention pour la Francophonie. La mise en œuvre des ODD (Objectifs de développement durable) au sein de l'espace francophone n'est pas un mythe, mais bien une réalité tangible. À travers les bonnes pratiques de la Francophonie institutionnelle, nous pouvons affirmer que l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) occupe une place de choix auprès de ses pays membres en jouant un rôle de catalyseur dans les actions qui sont entreprises pour le développement durable dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone.

Mots-clés : Francophonie (institutionnelle), développement durable, bonnes pratiques, OIF, ODD

Francophonie and sustainable development: innovation and best practices

Abstract

Solidarity, the founding principle of La Francophonie, guides its cooperation efforts for sustainable development. Communicating about and promoting the strengths of Francophone actors in the field of sustainable development is one of La Francophonie's main areas of focus. The implementation of the SDGs (Sustainable Development Goals) within the Francophone world is not a myth, but a tangible reality. Through the best practices of the institutional Francophonie, we can affirm that the OIF occupies a prominent place among its member countries by acting as a catalyst in actions undertaken for sustainable development in French-speaking sub-Saharan African countries.

Keywords: Francophonie, sustainable development, best practices, OIF, SDGs

Introduction

Les actions menées par la Francophonie¹ institutionnelle en matière de développement durable sont plutôt positives. En témoignent par exemple le Forum international Jeunesse et Emplois verts (FIJEV²) qui est chargé de promouvoir l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, le concours Création pour le développement durable des jeux de la Francophonie (CCDDJF³) ou encore l'Atlas francophone de l'économie de l'environnement⁴. Ces différentes actions sont le témoin d'une évolution de la Francophonie en termes de gouvernance du développement durable dans l'espace francophone mais aussi d'équilibre des dimensions du développement durable.

En septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté le programme appelé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Ce programme a pour objectif de réaliser le développement durable tout en éradiquant la pauvreté et en promouvant la prospérité, la paix et le partenariat. Les objectifs de développement durable (ODD) visent les cinq domaines suivants : Population, Prospérité, Planète, Paix et Partenariat. Ces États membres de l'ONU font aussi appel à des acteurs extérieurs non étatiques ainsi qu'aux organisations intergouvernementales, l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) par exemple.

Dans le monde tel que l'ont fait la décolonisation, la formation de l'Europe et la crise du Tiers Monde, la francophonie reste peut-être la chance de la France aussi bien que de l'Afrique, étant entendu, que s'attarder sur la

¹ On parle désormais de francophonie avec un « f » minuscule pour désigner les locuteurs de français et de Francophonie avec un « F » majuscule pour figurer le dispositif institutionnel organisant les relations entre pays francophones. Voir à ce sujet également Deniau, X. 2001. *La francophonie*. Paris : PUF, p. 15-24.

² Le Forum international Jeunesse et Emplois verts (FIJEV) propose des solutions novatrices dans le domaine de l'employabilité et de l'insertion professionnelle de la jeunesse francophone. Il réunit des jeunes francophones âgés de 18 à 35 ans et soutient des créations d'emplois verts dans l'agriculture durable et l'agroalimentaire, la valorisation de la biodiversité et tourisme durable, les énergies et l'habitat durables, etc.

³ Le concours Création pour le développement durable des jeux de la Francophonie (CCDDJF) met en concurrence des jeunes créateurs porteurs de projets novateurs dans les domaines de l'entrepreneuriat et du développement durable. Ce concours permet d'informer et de sensibiliser le grand public sur les questions du développement durable.

⁴ L'Atlas francophone de l'économie de l'environnement offre aux États et gouvernements membres de la Francophonie un nouvel outil dans le domaine de l'économie mondiale verte, c'est-à-dire le changement climatique, le développement durable, l'environnement et la croissance des marchés verts.

langue française comme manifestation de l'impérialisme, c'est se tromper de saison. Voici un extrait de la déclaration de Hanoi signée par les 49 gouvernements présents : Considérant que la paix et le développement sont mieux servis par la mise en commun des ressources et des énergies, et que la Francophonie se définit comme un espace privilégié de concertation et d'action multilatérales [...] appelons tous les pays, organisations et intervenants de la famille francophone, à exploiter le riche potentiel qu'offre notre coopération multilatérale dans le domaine des ressources humaines au service du développement, particulièrement par la priorité accordée au secteur de l'éducation-formation (Deniau, 2001 : 5-6).

Ainsi, nous expliquerons tout d'abord les enjeux stratégiques des langues et des cultures en matière de développement (durable). Ensuite, nous analyserons le développement par la promotion des langues. Enfin, nous montrerons les initiatives novatrices de la Francophonie institutionnelle en matière de développement durable.

1. Les enjeux stratégiques des langues et des cultures en matière de développement (durable)

Le développement durable est une réponse de la communauté internationale à deux grands problèmes, à la fois locaux et mondiaux et qui évoluent en interaction : La fracture entre des pays développés, riches et des pays en développement, pauvres ainsi que la crise écologique qui atteint les équilibres de la biosphère. Développement durable est une traduction adoptée par la France pour « *sustainable development* ». Dans d'autres pays francophones et au niveau de l'Union Européenne, on parle souvent de développement « soutenable ». Le rapport Brundtland « *Our Common Future* » de 1987 affirme clairement que l'environnement constitue la base des ressources du développement économique. Il met en avant la nécessité d'élaborer dans tous les pays des stratégies de développement compatibles avec les limites d'absorption et de régénération des écosystèmes et d'établir le lien entre développement économique et enjeux environnementaux. Pour la première fois, l'éradication de la pauvreté est érigée en condition indispensable et fondamentale à la mise en place d'un développement écologique durable. Selon le rapport Brundtland, le développement durable est « un mode de

développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le double constat des échecs d'un développement basé sur la seule croissance, c'est-à-dire l'économie et des atteintes à l'environnement conduit à la notion de développement durable qui concerne aussi bien les pays riches que les pays pauvres. Développement humain et développement durable sont donc tous deux censés prendre en compte les besoins des populations et la protection de l'environnement. Le développement est également lié aux notions de langues et de cultures⁵ dans la mesure où les langues et les cultures apportent des solutions aux questions de développement et contribuent à améliorer les conditions de vie des populations en Afrique subsaharienne francophone. La promotion et la préservation de la diversité culturelle sont un domaine d'action prioritaire pour l'UNESCO qui a adopté en 2001 lors de la 3^e Conférence ministérielle sur la Culture à Cotonou la Déclaration universelle sur la diversité culturelle. Ce texte affirme que la diversité culturelle est aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l'ordre du vivant et qu'elle constitue le patrimoine commun de l'humanité. L'UNESCO a adopté en 2003 la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en élargissant le concept de patrimoine de l'humanité à ses manifestations orales et immatérielles. L'importance accordée à ce patrimoine vivant contribue à promouvoir les dimensions sociale et culturelle du développement durable. Les nouvelles orientations de l'UNESCO en matière de politiques culturelles visent à étudier le rapport entre la culture et les autres dimensions de la vie humaine, comme la santé, l'environnement, l'industrie, l'économie, l'agriculture, etc.

C'est enfin en 2002, à la Conférence mondiale pour le développement durable de Johannesburg, que les délégations des pays francophones avaient précisé que la culture et sa diversité constituaient un des fondements du développement durable. En octobre 2002, la Déclaration du Sommet de Beyrouth rappelait que la culture est avec l'économie, le social et l'environnemental, le quatrième pilier du développement durable :

⁵ Selon l'UNESCO, la culture est « l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social ; elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. La diversité culturelle est un patrimoine de l'humanité ».

« Le dialogue des cultures, qui favorise l'enrichissement mutuel des savoirs et des expériences, contribue à répondre aux défis de notre temps et à créer les conditions d'un développement durable ». La Francophonie avait ainsi posé les premiers jalons du programme de coopération dans le domaine de la culture qui devaient mener en 2005 à la Convention internationale sur la diversité culturelle et à la reconnaissance de la culture comme un quatrième pilier du développement durable.

Pour Claude Lévi-Strauss,

Toute culture peut être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Tous ces systèmes visent à exprimer certains aspects de la réalité physique et de la réalité sociale, et plus encore, les relations que ces deux types de réalité entretiennent entre eux et que les systèmes symboliques eux-mêmes entretiennent les uns avec les autres (Lévi-Strauss, 1974 : 19).

La définition de Lévi-Strauss est la définition classique du terme de culture, à savoir la culture comme un système de significations et comme production matérielle. Ainsi, la culture peut être considérée d'un côté comme un savoir et le résultat d'un savoir-faire, une production matérielle (approche énumérative) et de l'autre comme une grille de lecture, une interprétation du monde (approche sémiologique).

La défense de la diversité linguistique est une autre priorité pour l'UNESCO car la langue constitue un élément de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Selon la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO de 2003,

Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.

Comme la langue participe de l'identité culturelle d'un groupe ethnique et définit l'appartenance communautaire, la reconquête de l'identité culturelle africaine passe par la diversité de ses langues.

Alors que les différentes composantes de ce patrimoine culturel immatériel telles que les traditions orales, les langues, les rituels, etc. sont considérées comme le fondement de la diversité culturelle, le mythe

biblique de la tour de Babel⁶ explique très bien quant à lui l'origine des langues et de la diversité linguistique. Selon Giovanni Agresti,

Le mythe de Babel, dans son interprétation majoritaire stigmatisant la diversité linguistique, est aujourd'hui à nouveau actualisé, et ce malgré les déclarations de principe formulées par d'importantes instances internationales (Conseil de l'Europe, UNESCO) arguant que la diversité linguistique est une 'richesse' [...] La diversité linguistique doit être envisagée comme un retour heureux et prometteur à un ordre davantage équitable et à mesure humaine, comme dans l'interprétation pente costale du mythe de Babel. Non pas pour imposer des 'barrières linguistiques', mais pour endiguer les redoutables conséquences d'une dérive monolingue sans contrôle ni contrepoids (Agresti, 2018 : 2-3).

2. Le développement par la promotion des langues

Pendant des décennies, le système éducatif a été considéré comme le lieu de prédilection pour la promotion des langues africaines et la préservation de la culture. Cette approche qualifiée de « culturaliste » avait pour objectif l'intégration culturelle au moyen de la langue. Selon Léonie Métangmo-Tatou,

Les arguments forts de la vision culturaliste se fondent ainsi sur un certain nombre de postulats liés au premier chef à l'enracinement et l'enrichissement culturels et non au progrès socioéconomique comme ce sera le cas dans l'axe ingénieuriste. Nous pouvons notamment citer le besoin d'enracinement de l'humain dans sa propre culture, la nécessité de l'intégration nationale, l'ouverture aux autres cultures du monde (Métangmo-Tatou, 2019 : 43-44).

Néanmoins, l'intégration des langues africaines / nationales dans le système éducatif ne peut à elle seule permettre de lutter contre

⁶ Dans la genèse, il est noté que « Toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots. [Les hommes dirent :] « Allons ! Construisons-nous une ville et une tour dont le sommet touche le ciel et faisons-nous un nom afin de ne pas être dispersés sur toute la surface de la terre ». L'Eternel descendit pour voir la ville et la tour que construisaient les hommes, et il dit : « Les voici qui forment un seul peuple et ont tous une même langue, et voilà ce qu'ils ont entrepris ! [...] Allons ! Descendons et là brouillons leur langage afin qu'ils ne se comprennent plus mutuellement ». L'Eternel les dispersa loin de là sur toute la surface de la terre. [...] C'est pourquoi on appela [la ville] Babel : parce que c'est là que l'Eternel brouilla le langage de toute la terre et c'est de là qu'il les dispersa sur toute la surface de la terre », in : Genèse 11, 1-9, selon la traduction de L. Segond (2007), Genève.

l'analphabétisme, l'illettrisme et la pauvreté qui sont considérés comme des freins au développement.

Contrairement à la vision culturaliste, l'approche « ingénieuriste » a pour objectif d'analyser le rôle de la langue dans le développement et de prendre en compte les attentes et mutations sociétales en matière de développement. Pour Léonie Métangmo-Tatou, [...] l'approche ingénieuriste s'intéresse à la langue soit du point de vue du matériau même (son lexique par exemple), soit de celui de ses statuts et fonctions » (Métangmo-Tatou, 2019 : 45). Et Léonie Métangmo-Tatou d'ajouter :

Sur le continent, langues et cultures sont désormais fortement marquées par les progrès de la science et de la technologie. Chacun peut constater à quel point la médecine moderne notamment, par le biais des discours innovants qu'elle développe, a influé sur les habitudes langagières, l'appréhension du monde et du corps humain (Métangmo-Tatou, 2019 : 10).

Même s'il est difficile de parler d'un domaine technique car cela relève du domaine de la langue de spécialité, cela n'empêche pas que l'on peut bien parler une langue sans maîtriser ces discours spécialisés.

Ce courant de la linguistique, communément appelé par les chercheurs de « linguistique pour le développement », « linguistique du développement », « linguistique du développement social », a pour objectif de considérer les patrimoines linguistiques et culturels comme des richesses pour les individus ainsi que pour les communautés linguistiques qui peuvent être exploitées pour le bien-être de ces populations et d'étudier le lien que le sujet parlant entretient à la langue, la transmission de cette langue, etc...La linguistique pour le développement fait l'objet depuis plusieurs années de nouvelles activités de recherche de la part de plusieurs chercheurs, et plus précisément de linguistes tels que, entre autres, Henry Tourneux (2015), Giovanni Agresti (2014), Léonie Métangmo-Tatou (2019).

Même si le terme de « développement » est avant tout compris sur le plan économique, c'est-à-dire l'opposition entre les pays riches dits développés et les pays pauvres dits en voie de développement, il existe depuis plusieurs décennies la notion de développement humain dont le sens a été élargi à bien d'autres aspects qui sont susceptibles d'intéresser les langues. L'introduction des langues nationales (langues africaines locales) dans l'enseignement formel est considérée comme la meilleure garantie pour obtenir de meilleurs résultats dans l'acquisition du français

(bilinguisme dit soustractif) ou pour faire de ces langues locales des langues partenaires pendant toute la scolarité (bilinguisme dit additif).

Selon Léonie Métangmo-Tatou, le terme de développement

[...] constitue déjà une notion complexe en économie, son domaine de prédilection. Dans le champ de la linguistique, le concept de développement revêt une acception particulière. En linguistique africaniste, le développement renvoie à la modernisation du matériau langue. Dans cette perspective, développer une langue, c'est élaborer sa phonologie, doter cette langue d'une écriture, de matériels didactiques, d'une littérature scientifique etc. (Métangmo-Tatou, 2019 : 36-37).

Et Léonie Métangmo-Tatou d'ajouter : La linguistique du développement est

[...] une approche en sciences du langage qui a pour objectif d'analyser les problèmes de développement sous le prisme du langage et dans l'optique de réduire, entre autres, la dépendance communicationnelle en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et d'un meilleur contrôle de leur environnement (Métangmo-Tatou, 2019 : 55).

La « dépendance communicationnelle » reste donc le problème majeur en matière de politiques de développement. En effet, l'usage de la langue française rend la communication difficile entre les experts du développement et les populations locales car la communication au quotidien de ces populations est dominée par les langues locales. Il est donc nécessaire d'enrichir, d'équiper voire d'amplifier les langues africaines. Comme les langues et les cultures sont bien un aspect essentiel du développement, il convient selon Jean-Philippe Zouogbo de

- *juguler la dépendance communicationnelle ;*
- *promouvoir un plurilinguisme équitable pour éviter que la quête d'une durabilité communicationnelle ne donne lieu à un autre type d'exclusion : celle des langues officielles ;*
- *équiper et enrichir les langues locales pour les rendre capables de prendre en charge les défis actuels et futurs ;*
- *repenser des moyens pour lever les barrières linguistiques (et culturelles) ;*
- *créer les conditions d'une communication durable par la formation des acteurs (intervenants locaux aussi bien que les experts internationaux) du développement (Zouogbo, 2020 : 4).*

Léonie Métangmo-Tatou entend également par développement

Ce processus holistique qui apporte un mieux-être à l'humain sur les plans prioritaires de la santé, de l'éducation, etc. et qui permet une évolution globale de la société [...] Si la nécessité d'une valorisation des langues africaines s'impose aux différent-e-s acteurs /actrices [sic], ce n'est plus seulement parce qu'elles constituent la clef qui permet à l'humain de se recentrer par rapport à une culture ancestrale, d'avoir une perception plus aiguë de son identité. De plus, cette valorisation n'a plus pour cadre exclusif l'école ordinaire, naguère espace privilégié. Dans le nouveau paradigme, le recentrage culturel intègre toutes les dimensions du progrès de l'humain et la promotion de ses ressources linguistiques doit permettre aux Africain-e-s [sic] d'être en phase avec leur époque et de maîtriser le développement socioéconomique (Métangmo-Tatou, 2019 : 7-8).

Le multilinguisme étant largement présent en Afrique, il est nécessaire de valoriser les langues locales et donc de promouvoir un 'plurilinguisme équitable' (Zouogbo, 2020 : 6). Comme le souligne à juste titre Jean-Philippe Zouogbo,

La francophonie a tout intérêt à promouvoir les langues africaines non seulement parce qu'elles sont utiles et vitales pour la grande majorité des populations africaines mais aussi et surtout parce que la langue française n'a rien à craindre pour sa survie et son avenir en Afrique (Zouogbo, 2020 : 7).

Selon Louis-Jean Calvet,

S'il est évident que l'État a le devoir de donner aux citoyens le contrôle de la langue nationale ou officielle (alphabétisation, scolarisation, etc.), il doit en même temps leur permettre, s'ils le désirent, de conserver une langue identitaire et il devra de plus en plus leur donner une langue d'accès au reste du monde, une langue véhiculaire. Ces trois fonctions (identitaire, nationale, véhiculaire) peuvent bien sûr être remplies par une, deux ou trois langues selon les situations concrètes, mais c'est sans doute ce plurilinguisme des citoyens de demain qui garantira la diversité : un plurilinguisme adapté aux besoins des citoyens (Calvet, 2004 : 292).

Selon Daniel Coste, Danièle Moore et Geneviève Zarate,

On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement, possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des

compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné (Coste, Moore, Zarate, 2009 : 12).

La notion de développement désigne l'amélioration des conditions de vie des êtres humains au niveau économique, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, etc. Selon Léonie Métangmo-Tatou,

La santé constitue un des leviers majeurs du développement humain, comme cela a été largement documenté et réaffirmé depuis la publication des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'opacité des messages, préjudiciable spécialement dans ce domaine, nous interpelle. De même que nous interpellent les tentatives spontanées – plus ou moins heureuses – des langues africaines en vue de pallier les difficultés communicationnelles et barrières linguistiques qui s'érigent du fait de mutations profondes qu'expérimentent nos sociétés (Métangmo-Tatou, 2019 : 10).

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement établis en 2000 à New York mettent l'accent sur le lien entre environnement et développement. Ils font de la durabilité écologique une condition du développement socio-économique et comprennent huit objectifs dans des domaines prioritaires en termes de développement pour 2015 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, protéger l'environnement et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Cependant, la plupart des objectifs fixés ne seront pas atteints en 2015. Si dans les domaines de l'éducation, de la mortalité infantile, de la santé maternelle et des maladies mortelles des progrès ont été réalisés, la situation continue de se dégrader dans d'autres domaines comme la pauvreté et la faim, l'équité sociale, l'égalité des sexes, les droits de l'Homme, les inégalités, etc. en particulier dans les pays en voie de développement à forte natalité. Comme communiquer en matière de développement revient à « corriger la précarité communicationnelle », c'est-à-dire la précarité linguistique, il est en effet légitime de se demander comment les populations locales réussiront à réaliser les 17 ODD, sachant qu'une grande majorité d'entre elles ne maîtrisent pas les langues officielles.

La langue française, langue officielle dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone, représente ainsi un obstacle au développement car elle ne couvre pas la totalité des besoins de communication des populations locales. Même si les langues nationales sont une réalité au sein du système scolaire, force est de constater que les langues africaines ne parviennent pas à devenir durablement des langues de scolarisation. Selon Jean-Philippe Zouogbo,

Silue et Yeo ont fait l'inventaire des principaux défis à relever si l'on veut voir les langues africaines devenir effectivement et durablement des langues de scolarisation. En effet, entre le marteau des 'obstacles psychoculturels et idéologiques' (à quoi peut bien servir une langue africaine ?) et l'enclume des 'obstacles scientifiques et techniques' (faiblesse de moyens techniques, non-disponibilité de supports pédagogiques, gros défaut d'aménagement conceptuel et de terminologie), on se demande comment les langues africaines, privées de réels soutiens des dirigeants ('obstacles politiques') pourront un jour devenir durablement des langues de scolarisation (Zouogbo, 2020 : 6).

La langue est par conséquent le pilier, voire la racine de la culture. En Afrique, l'échec de tous les processus de développement s'explique en grande partie par l'interdiction et la destruction des références culturelles autochtones (symboles, cultes, langues locales, coutumes, etc.) au profit de valeurs exogènes apportées par le pays colonisateur. Au Mali, par exemple, le CAHBA (Centre Amadou Hampaté Ba) cherche à faire des langues locales maliennes des outils de développement et le gouvernement a créé à cet effet, la Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée (DNAFLA). Le programme mis en place a permis la production de syllabaires, de dictionnaires, de lexiques, de brochures et de manuels de formation dans différentes langues. Satisfait des résultats du programme, l'État malien a amorcé une intégration progressive de ses langues locales dans le programme officiel d'éducation. Ainsi, plusieurs écoles primaires bénéficient de l'expérimentation d'une nouvelle pédagogie, dite « pédagogie convergente » qui consiste à commencer par enseigner en langue nationale et à introduire progressivement le français.

3. Les initiatives novatrices de la Francophonie institutionnelle⁷ en matière de développement durable

Selon Robert Chaudenson, dans son article intitulé *Prolégomènes à une approche de la francophonie africaine*,

Le mot « francophonie » lui-même pose problème [...] Si « francophone désigne celui ou celle qui parle français, la francophonie est peut-être l'ensemble de ceux qui parlent français, mais aussi, pourrait-on dire, d'abord et surtout, la capacité de parler français, cette compétence permettant ensuite de définir la première catégorie proposée. On pourrait unir les deux éléments dans l'ensemble de ceux qui sont capables d'utiliser la langue française'. La francophonie se définit donc, en première analyse, en termes de compétences linguistiques (Chaudenson, 2012 : 2).

Et Robert Chaudenson d'ajouter :

Si la définition linguistique du terme a le mérite de la clarté [...] on est de plus en plus embarrassé pour donner une définition géopolitique de ce terme. Aujourd'hui, elle ne pourrait guère être que « ensemble des États et Gouvernements qui appartiennent à diverses institutions qui se réclament de la francophonie ». On ne peut même pas prendre pour référence l'appartenance à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ou à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) puisque, par exemple, si l'Algérie n'est pas membre de l'OIF, des universités algériennes font partie de l'Agence Universitaire de la Francophonie qui, elle-même, apparaît comme « opérateur direct » de l'OIF (Chaudenson, 2012 : 2).

L'Organisation internationale de la Francophonie⁸ (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. L'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Lors du sommet de Johannesburg en 2002, la Francophonie a proposé une définition plus large du concept de développement durable comme étant « une démarche visant l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens par la prise en compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle du développement dans une perspective

⁷ Voir également Deniau, X. 2001. *La francophonie*. Paris : PUF, p. 57-90.

⁸ Voir Organisation internationale de la Francophonie (OIF). 2019. *La langue française dans le monde*. Paris : OIF.

d'équité intra et intergénérationnelle ». Cette définition s'applique à d'autres valeurs comme la culture, la paix et l'équité et élargit depuis l'adoption du Programme 2030⁹ la notion du développement durable à « la Population, la Prospérité, la Paix, la Planète et le Partenariat ».

Le Programme 2030 propose un nouveau cadre de coopération en matière de développement pour les 15 prochaines années. Il constitue une référence pour tous les nouveaux plans et stratégies de développement nationaux. Il revêt une importance considérable pour l'ensemble du système des Nations Unies, y compris pour des institutions spécialisées telles que l'UNESCO. L'UNESCO intègre les principes du Programme 2030 dans l'ensemble de ses programmes : Développement durable, universalité et interdépendance, inclusion (« ne laisser personne de côté »), approche fondée sur les droits, inégalités, appropriation par les instances nationales, intégration et liens réciproques, paix, compréhension interculturelle, citoyenneté mondiale, crises, conflits et catastrophes, connaissances, science, technologie et innovation (STI) et partenariats multipartites.

La Direction Langue française, culture et diversités (DLFCD) soutient les États dans le développement de la culture et du développement durable. La DLFCD a mis en place quatre programmes qui sont premièrement la valorisation et le rayonnement du français à des fins d'intégration et de développement, deuxièmement la production de connaissances en langue française et l'accès aux savoirs et aux contenus, troisièmement la gouvernance culturelle et linguistique et le dialogue des cultures et quatrièmement la créativité et l'entrepreneuriat culturel. Ces programmes œuvrent, entre autres, à contribuer à deux cibles spécifiques des ODD portant sur l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable (cible 4.7) et sur un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire (cible 17.9).

⁹ Voir Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). 2016. *Le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Québec : IFDD et UNESCO. 2017. *L'UNESCO fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Paris : UNESCO.

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable¹⁰ (IFDD) est l'organisation de référence en matière de développement durable. L'IFDD appuie les États et gouvernements membres afin qu'ils mettent en œuvre le programme 2030 de développement durable et des accords multilatéraux sur l'environnement. Il coordonne trois programmes portant respectivement sur l'économie verte, la mise en œuvre des politiques et stratégies d'accès à des services énergétiques fiables, modernes et durables ainsi que des transformations structurelles en matière d'environnement, de commerce et d'investissement. Il a élaboré une cartographie de l'évaluation environnementale et sociale dans la Francophonie, développé une initiative de la Francophonie pour les villes durables et édité l'Atlas francophone de l'économie de l'environnement qui constitue aujourd'hui l'une des études les plus complètes en matière d'économie mondiale verte.

Néanmoins, l'humanité a depuis deux siècles profondément transformé la planète et est confrontée à une globalisation économique du monde ainsi qu'à des problèmes écologiques, tels que le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité, la désertification, etc. Elle est entrée dans une nouvelle ère que l'on appelle l'anthropocène¹¹. Une ère où l'humanité transforme profondément la planète en raison de l'exploitation des ressources énergétiques et naturelles, l'émission de gaz à effet de serre, l'agriculture intensive, la déforestation, etc. L'anthropocène place l'humanité devant de nouvelles responsabilités et aborde la question de savoir si l'Homme peut vivre de nouveau en harmonie avec la nature et si l'innovation peut promouvoir le développement durable. Tous ces bouleversements nécessitent donc une nouvelle gestion de la planète et des rapports entre l'Homme et la nature. Cela s'accompagne également d'un profond changement de nos civilisations à cause de la globalisation des

¹⁰ Voir Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). 2019. *Francophonie et développement durable : Innovations et bonnes pratiques*. Québec : IFDD.

¹¹ Le concept d'anthropocène a été introduit en 2002 dans le discours scientifique par le chimiste néerlandais et prix Nobel de chimie Paul Crutzen. Il part du postulat que la surface de la Terre et les conditions de vie de la flore et de la faune sont modifiées par les actions de l'Homme à l'échelle de la planète. Il incite à porter un nouveau regard sur la Terre comme espace vital et place l'humanité devant de nouvelles responsabilités. En d'autres termes, la question se pose de savoir si la nature peut sauver l'humanité et non plus si l'Homme peut sauver la Terre. Voir également *Rapport sur le développement humain. Le développement humain et l'Anthropocène*. 2020. New York: Nations Unies.

marchés, la gestion écologique de la planète mais aussi la pluralité des cultures.

Dans son article intitulé *Diversité linguistique, progrès scientifique, développement durable : Les linguistes font signe*, Giovanni Agresti montre le rapport entre ces trois notions tout en expliquant la cause (la globalisation) et la solution (la mondialisation) à l'urgence écologique. La mondialisation représente un défi pour la diversité culturelle en raison de la marchandisation grandissante des biens et services culturels. La Déclaration sur la diversité culturelle (voir point n° I) recommande la libre production et circulation des biens et services culturels car ils sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens. Selon lui,

L'urgence écologique – et la question, corrélée, du développement durable – fait aujourd'hui l'objet de sommets internationaux et a tendance à occuper de plus en plus les agendas politiques [...] Quoi qu'il en soit, elle est directement reliée à la « société planétaire », laquelle, suivant la forme qu'elle prend, représente tantôt la cause, tantôt la solution à la crise environnementale. L'une des causes, si ce n'est la cause principale du problème, s'appelle aujourd'hui 'globalisation'. Par ce terme qui a pu recouvrir plusieurs significations, nous entendons la société planétaire lorsqu'elle est gouvernée par l'impératif économique et par l'idéologie du libre-échange, du consumérisme, de la croissance, de la compétition, de l'exploitation aveugle des ressources non renouvelables et de la mobilité, qui est souvent la conséquence directe ou indirecte des caprices de la délocalisation industrielle (Agresti, 2018 : 1).

Et Giovanni Agresti d'ajouter :

Le versant positif, 'noosphérique' de la société planétaire, peut s'appeler en revanche 'mondialisation' ou 'pensée-monde'. Il n'y est plus question d'un monde vu comme un grand et unique marché, finissant par imposer fatalement une pensée et une langue de communication uniques, mais plutôt d'une vision à la fois complexe et unitaire de notre maison commune, où les innombrables composantes (matérielles, immatérielles, spirituelles etc.) sont appréhendées aussi et surtout dans leur interaction. Ce n'est qu'à partir de cette vision et de la conscience que nous pouvons en avoir, que l'on peut espérer réaliser les grandes entreprises de l'esprit et rendre possibles des utopies, des changements de style de vie, de modalité de production et de consommation à l'échelle planétaire et en des temps relativement courts, même si la mise en œuvre de ces projets est toujours difficile et souvent contradictoire [...] De ce point de vue, la diversité linguistique dans le monde ne se configure plus vraiment comme une 'barrière'aux échanges marchands, mais plutôt comme une richesse patrimoniale (Agresti, 2018 : 2).

Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire que les langues et les cultures sont autant de ressources linguistiques et culturelles pour servir le développement durable et donc améliorer les conditions de vie des populations. Comme l'éducation est l'une des clés du développement, la France et l'Europe se doivent de soutenir les politiques d'éducation mises en place dans le cadre des « Objectifs du millénaire pour le Développement » (2000-2015) et du programme « Pour un monde meilleur » (2016-2030). Comme l'éducation est un facteur clé du développement, il est important que l'enseignement du français à l'école s'appuie sur les langues nationales et locales. Selon Christian Tremblay, « On peut considérer qu'il existe un quasi recouvrement entre plurilinguisme et diversité culturelle et linguistique dans la mesure où il est impossible de parler des sociétés dans leur diversité culturelle et linguistique sans traiter de plurilinguisme » (Tremblay, 2015 : 39).

Et Christian Tremblay d'ajouter :

On comprend qu'il n'est pas facile de donner une définition simple du plurilinguisme qui aille au-delà de la définition basique consistant à dire que c'est la caractéristique d'un individu parlant à différents niveaux de compétence au moins deux langues [...] Pour notre part, nous dirons que le plurilinguisme n'est pas une manière spécifique de lire le monde à travers le prisme de l'univers d'une langue particulière. C'est une manière métalinguistique de lire le monde qui reconnaît la pluralité des lectures possibles et donc des mondes possibles. C'est aussi une manière de concevoir les rapports entre les langues, c'est-à-dire entre les locuteurs de ces langues (Tremblay, 2015 : 53).

Il est donc nécessaire de lever les barrières linguistiques et culturelles afin de contribuer au développement durable. Comme une grande majorité des populations locales ne parlent ni ne comprennent les langues officielles, les langues locales s'imposent comme les principaux moyens de communication car elles dominent la communication quotidienne. Ainsi, il est possible d'exploiter les langues africaines en les valorisant et en les aménageant pour en faire de véritables outils au service du développement. Telle est la tâche de la linguistique pour le développement qui consiste à promouvoir les langues et à réfléchir aux moyens de résoudre les problèmes des populations qui les parlent.

Selon Robert Chaudenson,

L'aménagement linguistique (compromis entre l'intervention politique, l'expertise scientifique et la vie des langues) doit s'attacher dans l'aire francophone autant à la conservation et à l'enrichissement de la langue française qu'à la gestion de la coexistence du français avec les créoles, la langue arabe, les langues africaines [...] En effet, tant qu'on n'aura pas trouvé dans une Afrique multilingue et des États eux-mêmes plurilingues des formes de solutions à la gestion de la coexistence des langues (français et langues nationales) dans les plurilinguismes nationaux, on ne pourra mettre en place une éducation adaptée dans laquelle on s'accorde à reconnaître l'une des clés du développement économique et humain (Chaudenson, 2012 : 6).

Sauvegarder les langues et les identités culturelles en Afrique est donc un projet urgent qui doit aller de pair avec l'effort considérable à déployer pour sauvegarder et valoriser le patrimoine linguistique du monde entier. Comme la culture est un ensemble aussi complexe que dynamique qui embrasse la langue, la connaissance, la croyance, l'art, la morale, le droit, la coutume et toutes autres capacités et habitudes acquises par quelque membre que ce soit d'une société donnée, le champ culturel embrasse pratiquement tout ce qui fait de l'individu un être social. Selon Xavier Deniau, « La francophonie ne peut être détournée de ses objectifs ; elle n'a pas à servir les stricts intérêts de la France ; elle doit répondre également aux besoins des peuples formant la communauté francophone. Elle est, et doit être, un lieu privilégié d'échanges et de coopérations techniques, économiques et culturels » (Deniau, 2001 : 119).

Bibliographie

Agresti, G. 2018. « Diversité linguistique, progrès scientifique, développement durable : Les linguistes font signe ». *Diversité linguistique, progrès scientifique et développement durable, Repères DoRiF*, n° 17, p. 1-4. Voir également Agresti, G. et al. 2010. *Renverser Babel. Économie et écologie des langues régionales et minoritaires*. Rome : Aracne editrice.

Calvet, L.-J. 2004. « La diversité linguistique : Enjeux pour la Francophonie ». CNRS Éditions, « Hermès, La Revue » n° 40, p. 287-293.

Coste, D., Moore, D., Zarate, G. 2009. *Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Chaudenson, R. 2012. « Prolégomènes à une approche de la francophonie africaine ». *Voix/voies excentriques : La langue française face à l'altérité* – volet n. 1.

Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française, Repères DoRiF, n° 2, p. 1-7.

Deniau, X. 2001. *La francophonie*. Paris : PUF.

Lévi-Strauss, C. 1974. *Anthropologie structurale*. Paris : Seuil.

Métangmo-Tatou, L. 2019. *Pour une linguistique du développement*. Québec : Éditions Science et Bien Commun.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2015. *Travaux menés par l'UNESCO sur la culture et le développement durable*. Paris : UNESCO.

Tremblay, C. 2015. « Qu'est-ce que le plurilinguisme ? ». *Bulletin Européen des Sciences Sociales*, n° 12, p. 39-57.

Wade, R., Parker, J. 2010. *Dialogue pour un monde durable. Éducation pour tous et éducation pour le développement durable*. Paris : UNESCO.

Zouogbo, J.-P. 2020. « La langue française, un obstacle au développement des pays d'Afrique subsaharienne francophone ? ». *Langues, linguistique et développement en milieu francophone. Des terrains africains, Repères DoRiF*, n° 21, p. 1-9.

Références électroniques

www.francophonie.org [consulté le 31 mars 2024].

www.ifdd.francophonie.org [consulté le 31 mars 2024].

www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/ [consulté le 01 avril 2024].



© Synergies France, n° 18, Année 2024.

Revue du GERFLINT.

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42701579v>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur.

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-france>

